

BORDEREAU D'ENVOI DE FONDS

à

MONSIEUR LE PERCEPTEUR DES POSTES

KIGALI.

Monsieur,

RUHENGARI



17206

Nous avons l'honneur de vous informer que nous vous envoyons ce jour,
la somme de QUATRE MILLE NOUVEAU CENT NOUVEAU SEPT FRS 75/100----

se décomposant comme suit :

Or	Mandat interne Kigali n° 128 du 4/9/48	996.25
Billets de la Banque du Congo Belge,	coupages de frs 1000	
Cost.	284 6/8/48	826.00
COST	16 10/8/48	61.00
COST	66 4/10/48	820.00
AKETI	99 2/9/48	538.00
USA	271 2/9/48	481.50
DUNGU	85 11/9/48	667.00
Argent de l'Union Latine	pièces de 5	4.197.75
"	" 2	
"	" 1	
"	" 0,50	
Jetons de nickel	porté en dépenses au 1.2. n° 13	
	du 8/10/48 Le Compt.	
	Territ. Janssens,	0,50
Billon congolais	"	0,20
"	"	0,10
"	"	0,05
"	"	0,02
"	"	0,01

Mode d'expédition voie postale recommandée

Marques 41/ Adresse/double enveloppe cachetée.

Nous vous prions de nous accuser la réception de cet envoi en nous
renvoyant, dûment signée, la formule ci-jointe.

A RUHENGARI 8 octobre 1948.

19

Le Caissier colonial (ou) Le Comptable de Territ. Janssens

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

a. Mr. E. Comp. Ten
Ruhenger

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous accuser la réception de l'envoi de fonds
reçu ce jour, effectué par vous, d'un montant de frs

se décomposant comme suit :

Or

Billets de la Banque du Congo Belge, coupures de frs. 1000.

» » - " - » COST » 16 10/8/48. » ... 20

25	25/1/48	25	25/1/48
26	26/1/48	26	26/1/48

» » » » »

argent de l'Union Latine pièces de » 5

Argent de l'Union Latine pièces de » 5

» » » » » 1

Mode d'expédition

Marques

A Régis le 11/10/1948
~~MUNDICAN 6 OCTOBRE 1948~~
 Le Caissier colonial (ou) Le Comptable de P.T.T.

Le Caissier colonial (ou) Le Comptable de *PPT*

Heavenly